

Discours de M. Claxton sur la défense

Dans son discours, qui suivit immédiatement celui de M. Pearson, M. Claxton a d'abord traité de la composition et du recrutement du contingent spécial puis, en réponse à la question de M. Graydon, a déclaré:

.... Cette armée n'est pas exclusivement désignée pour servir aux côtés de celles des Nations Unies. Elle peut servir dans toute intervention à laquelle pourrait recourir le Canada en vertu du Pacte de l'Atlantique-Nord. Elle est toujours disponible évidemment pour la défense du Canada et cette défense est comprise comme une des fins du Traité de l'Atlantique-Nord.

M. Claxton a ensuite expliqué la levée du plafond des effectifs militaires et a fourni des détails sur les propositions techniques en vue de l'expansion et de l'équipement de la marine, de l'armée et de l'aviation. Pendant cette partie de son discours, il a versé au compte rendu un message du général MacArthur, commandant en chef des forces des Nations Unies en Corée, et un autre du général L. S. Kuter, commandant du corps d'aviation des États-Unis, exprimant leur reconnaissance pour l'envoi de trois destroyers canadiens ainsi que pour le beau travail accompli par l'escadrille du C.A.R.C. qui assure une liaison de transport avec l'Extrême-Orient. Il a également parlé des plans dressés pour l'instruction au Canada d'équipages aériens et d'officiers de l'armée du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique, de la Norvège, des Pays-Bas et de l'Italie.

M. Claxton a ensuite parlé de la productivité canadienne et mentionné sept façons dont les nations signataires du Traité de l'Atlantique-Nord travaillent en collaboration:

D'abord, pour ce qui est des plans de la défense, ceux-ci sont établis sur une base régionale et pour les douze nations. En deuxième lieu, nous apportons notre première contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord en assurant la défense du Canada. En troisième lieu, nous collaborons aussi avec les États-Unis en prenant et en exécutant des dispositions en vue de la défense de l'Amérique du Nord, à titre de membre du groupe nord-américain ainsi qu'avec les dix autres pays faisant partie du groupe de l'Atlantique-Nord. En quatrième lieu, nous avons offert de former des équipages aériens et des officiers de l'armée, offre qui a été acceptée avec empressement. Cinquièmement, nous collaborons des plus activement à l'échange de renseignements, à la création de nouvelles armes, etc., avec les autres pays. Sixièmement, nous formulons une importante offre de matériel, sur laquelle je reviendrai au cours de la session. Enfin, la question même du moral, du support moral, est fort importante car elle indique qu'il s'agit bien d'une association sans conditions.

M. Claxton a terminé son discours par quelques mots sur le renouvellement de l'outillage technique et les recherches faites en vue de la défense ainsi que sur la défense passive; il a déclaré qu'à ces fins une somme supplémentaire de 250 millions de dollars serait nécessaire, en plus des 425 millions déjà votés par le Parlement en juin. La suite du débat, auquel ont participé M. G. R. Pearkes (député conservateur-progressiste de Nanaïmo) et M. Howard Green (député conservateur-progressiste de Vancouver-Quadra), a été renvoyée à une séance ultérieure, sur la motion du chef de l'opposition, M. Drew.*

* Le débat a été repris le 1er septembre, et un compte rendu en sera donné dans le numéro d'octobre d'*Affaires extérieures*.